



Le 14/06/2012

Mutuelle

Devant l'inquiétude des salariés d'être prélevés 2 fois début juillet (ancienne + nouvelle mutuelle) nous avons contacté Aon Hewitt.

Le 1^{er} prélèvement (cotisation) sera effectué fin juillet, par contre les retraits bancaires (ex : option) le 15 de chaque mois, donc 15 juillet pour le 1^{er}.

A savoir, la plupart des mutuelles prélèvent le mois échu, comme par exemple GRAS SAVOYE qui effectuera sa dernière ponction fin juin.

Blog : www.unsa-charleville.com

L'équipe UNSA